



Trois roues synonymes de liberté retrouvée

Tétraplégique à la suite d'un accident, **Sebastian Tobler** a imaginé et dessiné un trike qu'il va maintenant commercialiser. Ce vélo à trois roues lui permet de parcourir à nouveau routes et sentiers.



Confortablement installé sur son trike, Sebastian Tobler peut partir en balade dès qu'il le souhaite. CHLOÉ LAMBERT

DOMINIQUE MEYLAN

SANTÉ. Bouger, sortir, imaginer et créer, Sebastian Tobler ne lâche rien depuis le 31 juillet 2013. Ce jour-là, un accident de VTT le laisse partiellement tétraplégique. Enseignant à la Haute Ecole spécialisée de Bienne dans le domaine de l'automobile, il a imaginé, puis fabriqué un trike, un vélo à trois roues adapté à son handicap.

Sebastian Tobler veut maintenant que son invention profite aux autres. Il a monté une start-up afin de commercialiser ce trike et de développer des appareils thérapeutiques.

Devant sa maison de Farvagny, Sebastian Tobler s'installe sur son trike sans aucune aide. Tous les chemins lui sont accessibles pour autant qu'ils fassent au moins un mètre de large. Seul ou en famille, il peut partir en quelques minutes. Sur son portable, il montre les photos de sa dernière balade sur le Gibloux en pleine nature.

Les jambes bougent

Sebastian Tobler ne pouvait envisager de rester cloîtré à la maison. Quand on lui demande

de parler de sport, il s'enflamme: «Le sport, ce n'est que le prénom. Pour moi, c'est une façon de vivre. Et en chaise, tout est tellement limité.» C'est en s'entraînant dans sa cave à la suite de son accident qu'il s'est pris à rêver de liberté et d'espace.

Contrairement aux handbikes traditionnels, le trike permet de bouger les jambes. Attachées, elles sont entraînées dans le mouvement du vélo. «J'ai gardé une sensibilité partielle dans mes jambes, relate Sebastian Tobler. Cela fait du bien de sentir qu'elles tournent.»

Le trike n'est pas pour autant un véhicule de course. «Je suis assis sur les chemins, tandis qu'un sportif comme Jean-Marc Berset est couché sur la route», décrit Sebastian Tobler. Son handicap ne lui permet pas de rêver de compétition: son cœur travaille entre 40 et 96 battements par minute et sa capacité respiratoire est fortement diminuée. Mais le trike l'aide à muscler certaines parties du corps.

Le concept s'est précisé quand Sebastian Tobler a commencé à tester des appareils d'entraînement après son acci-

dent. Pour les personnes paraplégiques ou tétraplégiques, il est important de continuer à bouger tous les membres. La physiothérapie est d'ailleurs là pour éviter que les articulations ne s'ankylosent. Un trike ou un autre appareil amènent d'intéressants compléments.

De multiples soutiens

Blessé en juillet, Sebastian Tobler demande très vite à ses élèves de la haute école de réfléchir à un handbike. Il dessine ensuite un prototype et lance un appel sur les réseaux sociaux pour le montage. «Il me reste la tête, mais je n'ai plus suffisamment de force dans les mains.»

Une vingtaine de personnes acceptent de l'aider. Beaucoup de pièces viennent du vélo, d'autres sont fabriquées spécialement. Un moteur, inspiré du vélo électrique, apporte une aide suivant la force mise dans les bras.

Ce prototype, Sebastian Tobler le teste depuis deux ans. Il l'a amélioré au fil de ses expériences, travaillant sur les pédales, les vitesses ou encore le siège.

En septembre 2016, il s'associe à Eric Belloy dans l'idée de produire et de vendre des véhi-

cules de ce type. «Nous voulons développer des accessoires ou des options pour permettre à un maximum de personnes de s'asseoir sur ce trike», raconte Sebastian Tobler. Paraplégiques, tétraplégiques, victimes d'AVC ou hémiparaplégiques font partie du public cible.

Le vélo doit s'adapter à son utilisateur. La Pédale Bulloise, son ancien club de cyclisme, a soutenu financièrement une solution pour les tétraplégiques. L'Ecole des métiers de Fribourg a ensuite pris le relais et réalisé des pièces.

Actuellement, la société travaille sur une présérie. Les deux entrepreneurs cherchent des locaux pour s'installer et projettent d'engager de jeunes ingénieurs. Trouver un emplacement avec des accès pour les personnes en chaise roulante s'avère toutefois compliqué.

L'entreprise devrait ensuite développer d'autres produits thérapeutiques. «Nous sommes en train de créer un réseau pour valider nos appareils, notamment leur aspect médical», explique Sebastian Tobler. Des contacts ont été pris avec des cliniques et des universités. ■

Un accident qui change la vie

Sebastian Tobler est âgé de 46 ans. Marié, il élève quatre enfants de 14 à 19 ans, dont un en tant que famille d'accueil. Il exerce le métier de professeur en conception de véhicules à la Haute Ecole spécialisée de Bienne, une place qu'il a reprise à temps partiel quelques mois après son accident. Parallèlement, il lance avec un associé son entreprise, baptisée GBY pour Go by yourself.

C'est lors d'un camp d'entraînement de la Pédale Bulloise à Planfayon que Sebastian Tobler se blesse. Diagnostiqué tétraplégique, il passe neuf mois dans la clinique spécialisée de Nottwil. De retour chez lui, il adapte sa maison et remplit sa cave d'appareils thérapeutiques afin de continuer sa réadaptation. Sur un site internet, il relate ses expériences et donne des conseils pratiques. DM

www.sebastiantobler.ch

En bref

ORDONNANCE PÉNALE Une douloureuse qui fait mal au ventre

Pincée par la police, le 8 mars à 14 h, pour un dépassement de vitesse à Misery (76 km/h en zone 50 km/h), cette conductrice de 33 ans a expliqué que, depuis la nuit précédente, elle souffrait de crampes et de douleurs à répétition au bas-ventre et qu'elle se rendait dès lors à l'hôpital. Au moment des faits, elle avait subi l'une de ces crises et s'était donc penchée en avant, sa main sur le ventre. Ce qui, par effet de levier, a eu pour conséquence que son pied a appuyé sur le champignon. Par ordonnance pénale, le Ministère public l'a reconnue coupable de violation simple des règles de la circulation routière et de conduite en état d'incapacité. Verdict: 600 francs d'amende et une peine pécuniaire de dix jours-amendes à 10 francs sans sursis étant donné que, depuis 2008, la conductrice avait déjà été condamnée à huit reprises pour diverses infractions.

ORDONNANCE PÉNALE (BIS) Pincé au restaurant, la main dans le sac

Entre juin et septembre 2016, ce résident d'Yverdon-les-Bains, âgé de 40 ans, s'est rendu au moins dix fois dans un restaurant de Villars-sur-Glâne pour s'y masturber, main dans la poche de son pantalon, en fixant la serveuse. Le 10 février dernier, celle-ci l'a reconnu, attablé dans son établissement, sans toutefois que l'assidu soit en pleine action. Elle a néanmoins appelé la police qui a arrêté notre homme après l'avoir identifié. Par ordonnance pénale, il a été condamné à 700 francs d'amende (955 fr. tout compris) pour désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel.

BERLIN

Un designer multimédia en résidence artistique

La Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport a choisi le designer multimédia Camilo De Martino pour occuper la résidence artistique du canton à Berlin. Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, il travaillera sur un projet vidéo qui permettra d'accompagner *Balade*, un morceau de musique électronique de plus d'une heure composé en partenariat avec Valentin Savio. Le Fribourgeois commencera par fabriquer les outils nécessaires pour manipuler la caméra, avant de se lancer dans l'écriture, puis le tournage du film. Camilo De Martino est âgé de 25 ans et domicilié à Villars-sur-Glâne. Diplômé de l'eikon, il a déjà travaillé sur différentes productions cinématographiques.

GIVISIEZ

Un père et un fils se percutent à moto

Vendredi à Givisiez, un motocycliste de 54 ans s'est blessé en touchant une autre moto qui s'était arrêtée en raison du trafic, selon un communiqué de la police. Les deux personnes se connaissent, puisqu'il s'agit d'un père et de son fils de 23 ans.

Parce que vous connaissez la valeur de notre travail.

Devenez donateur: 0844 834 844 ou www.rega.ch



rega